



En réponse à la crise COVID-19, les producteurs de Nouvelle Aquitaine comptent sur vous et vous pouvez compter sur eux.

C'est pourquoi, si vous êtes producteurs, vous pouvez vous inscrire pour des livraisons à domicile de vos produits frais du 25 au 30 mars sur : <https://plateforme.produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr/>

. Dès le 31 mars, la plateforme sera ouverte au grand public. Avis à tous les producteurs et consommateurs. (Réalisée par l'AANA, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine)